

***Ouagadougou, Burkina Faso, 22 octobre (Infosplusgabon) - Le Premier ministre du Burkina Faso, Christophe Joseph Marie Dabiré a inauguré, jeudi, à la sortie Est de Ouagadougou, l'Université Thomas Sankara, d'un coût global de 30 milliards de F CFA, le jour de la commémoration des 33 ans de l'assassinat du président Sankara.***

"C'est vraiment un acte majeur parce cette inauguration intervient le 15 octobre, date de l'assassinat du président Thomas Sankara. Et cette université est baptisée université Thomas Sankara. Nous avons voulu baptiser cette université, université Thomas Sankara pour nous rappeler sa mémoire et lui rendre un véritable hommage pour tout ce qu'il a fait pour ce pays", a déclaré M. Dabiré après la coupure du ruban.

S'adressant aux 23 mille étudiants de cette université, le ministre en charge de l'enseignement supérieur Alkassoum Maïga a déclaré : "Nous avons choisi le nom Thomas Sankara pour que vous compreniez que l'adversité, la difficulté, la souffrance, n'ont jamais été les ennemis de l'apprentissage".

Ce geste du gouvernement est salué par les membres de la famille du capitaine Thomas Sankara, qui réclament justice après 33 ans.

Plusieurs activités dont des projections de films et des panels sont prévues, jeudi, pour l'anniversaire de l'assassinat de Thomas Sankara, dans un coup d'Etat qui avait porté son frère d'armes, Blaise Compaoré, au pouvoir.

Le Président Roch Marc Christian Kaboré qui doit assister aux activités commémoratives, a déclaré, mercredi soir, dans un message que "ce 15 octobre 2020, nous commémorons le 33e anniversaire de la disparition du Président Thomas Sankara, père de la Révolution burkinabè d'août 1983".

"Cet espoir assassiné en 1987 s'était inscrit dans une dynamique de développement endogène du Burkina Faso et de l'Afrique, porté par les Burkinabè et les Africains. Nous avons le devoir de poursuivre cette dynamique, au bénéfice de notre peuple et des générations futures", a-t-il ajouté.

Durant le règne de Blaise Compaoré, le dossier n'avait pas évolué. La plainte relative à l'affaire Thomas Sankara et ses compagnons a été déposée en 1997 sous le régime Compaoré et va connaître un non-lieu.

Mais à la faveur de l'insurrection populaire qui a chassé ce dernier du pouvoir en octobre 2014, la justice burkinabè a fait bouger les lignes en commençant d'abord par l'exhumation des corps, puis à des tests d'ADN.

Blaise Compaoré accusé dans ce dossier, vit en exil en Côte d'Ivoire où il a obtenu la nationalité, rendant difficile son extradition, malgré un mandat d'arrêt international émis par le Burkina Faso contre lui.

Depuis le mois de mars 2020, un mémorial a été construit pour honorer la mémoire de Thomas Sankara et de ses compagnons à Ouagadougou.

FIN/INFOSPLUSGABON/OOL/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon